



**Réponse de Madame la Ministre de la Justice, Elisabeth MARGUE, à la question parlementaire
n°1290 du 3 octobre 2024 de l'honorable Deputée Sam TANSON**

1. Selon les informations obtenues de la Chambre des Notaires, la procédure disciplinaire suit toujours son cours.
2. Les travaux relatifs à la modernisation du notariat sont en cours. Des entrevues avec la Chambre des Notaires ont lieu régulièrement. A ce stade, il n'est pas encore possible d'indiquer une date pour le dépôt du projet de loi.

Luxembourg, le 28 octobre 2024.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue